

Insertion de logo

Délibération d'adhésion au Groupement d'Intérêt Public RGD SAVOIE MONT BLANC

Instance délibérante : XXXX

Date : XXXX

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-29,

Vu la loi du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit,

Vu la convention constitutive du groupement d'intérêt public RGD SAVOIE MONT BLANC du 28 décembre 2021 et son règlement intérieur et financier

Vu le rapport de XXX,

Considérant que le groupement d'intérêt public RGD SAVOIE MONT BLANC a pour objet la gestion et la valorisation de données géolocalisées et de données publiques au service des collectivités et organismes assurant une mission de service public des départements de Savoie et de Haute-Savoie.

Dans ce cadre, il a pour mission de :

- 1. *Simplification des procédures : libération des contraintes d'appels d'offres pour accéder aux solutions logicielles mutualisées proposées par la RGD SAVOIE MONT BLANC, ce qui simplifie les procédures administratives, et accélère l'acquisition d'outils adaptés à vos activités.***
- 2. *Profiter de la mutualisation de ressources numériques et informatiques et participer à sa construction : les membres du groupement mutualisent des ressources humaines, matérielles et financières, rendant accessible à moindre coût l'accès à ces ressources.***
- 3. *Flexibilité administrative et réactivité : le GIP bénéficie d'une certaine adaptabilité en termes de gestion administrative, ce qui facilite son autonomie de fonctionnement et sa réactivité. Le conventionnement financier est facilité.***
- 4. *Expertise diversifiée : En réunissant divers acteurs autour d'un projet commun, le GIP favorise l'échange de savoir-faire et l'innovation, permettant ainsi aux partenaires de surmonter des défis ensemble.***
- 5. *Participer à la gouvernance en étant acteur dans la définition de la stratégie du GIP : en disposant d'un siège au sein de l'Assemblée Générale (AG) et dans le collège des membres (agglomérations, communauté de communes ou syndicat (1 voix par collège et par département).***
- 6. *Contribuer au réseau local géomatique en contribuant à l'émergence et l'animation d'un réseau d'expertise locale (deux Savoie) pour réfléchir et mettre en place des pistes de mutualisation : acquisition de données, hébergement informatique mutualisé.***
- 7. *Valorisation de l'expertise régionale : En adhérant, vous reconnaissez et soutenez l'expertise de la RGD Savoie Mont Blanc en tant qu'Infrastructure de Données Géographiques (IDG) sur le territoire des deux Savoie et son implication nationale au sein du réseau des CRIGEs (centres de ressources en information géographique) des régions françaises piloté par l'AFIGEO***

Considérant que l'adhésion de **XXXX** au **GIP RGD SAVOIE MONT BLANC** présente un intérêt **XXXX**,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'adhérer au Groupement d'intérêt public RGD SAVOIE MONT BLANC

ARTICLE 2 : D'approuver la convention constitutive du Groupement d'intérêt public RGD SAVOIE MONT BLANC, son règlement intérieur et financier, et les conditions générales d'utilisation des données.

ARTICLE 3 : De régler la contribution annuelle correspondante.

ARTICLE 4 : De prendre en charge l'abonnement des communes de la communauté de communes **XXXX** aux géoservices de la RGD

ARTICLE 5 : De désigner **Madame/Monsieur XXX (fonction/titre)**, comme représentant au groupement d'intérêt public « RGD SAVOIE MONT BLANC », et **Madame/Monsieur XXX (fonction/titre)** comme représentant suppléant.